



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 459

Texte de la question

SUPPRESSIONS DE POSTES DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

À LA RÉUNION

M. le président. La parole est à Mme Huguette Bello, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Mme Huguette Bello. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Patrick Roy. S'il en reste un !

Mme Huguette Bello. Semaine après semaine, lycéens et enseignants manifestent contre la suppression de milliers de postes dans le service public de l'éducation. *(Exclamations sur quelques bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

M. Patrick Roy. Ils ont raison !

Mme Huguette Bello. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les justifications du Gouvernement, qui se borne essentiellement à opposer le quantitatif au qualitatif, ont du mal à convaincre. Et pour cause !

Diviser le nombre d'élèves par le nombre d'enseignants est sans doute commode pour communiquer, mais laisse de côté trop de données. Ce ratio ne dit rien des disciplines enseignées : la France n'est-elle pas, par exemple, le seul pays à proposer à tous ses élèves de terminale un enseignement de la philosophie ? De même, ce ratio ignore totalement les disparités entre territoires. À la rentrée prochaine, soixante-treize postes au moins seront supprimés dans l'académie de la Réunion, qui connaît pourtant les taux d'encadrement les plus faibles de la République et une augmentation continue des effectifs scolaires. Une telle décision intervient alors même que, de leur côté, les collectivités locales doivent, chaque année, construire un lycée et deux collèges pour combler les retards et améliorer l'accueil et les conditions d'étude de milliers d'élèves !

M. Patrick Roy. Eh oui !

Mme Huguette Bello. Les collégiens et les lycéens de la Réunion peuvent-ils vraiment subir, sans préjudice, la suppression de vingt-cinq postes en lettres et de quinze en sport alors que, d'ores et déjà, le recours aux contractuels est démesuré ?

La jeunesse refuse la querelle des chiffres, car elle refuse une vision utilitariste de l'enseignement et de l'éducation ! *(Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Charles de la Verpillière. Démago !

Mme Huguette Bello. Elle dit oui à une formation qui débouche sur un emploi. Mais elle aspire aussi à un enseignement qui lui permette de penser et de comprendre le monde ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et sur quelques bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. - Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Réforme du bac professionnel, licenciement massif des personnels précaires, diminution des heures en primaire et réduction des postes d'enseignants : l'éducation nationale n'est pas épargnée par ce que vous appelez la réforme.

M. le président. Je vous remercie de bien vouloir poser votre question, madame !

Mme Huguette Bello. Ces réformes ont un point commun : elles visent toutes à réduire les moyens. Personne ne prétend que leur augmentation est à elle seule la clé du succès de l'éducation nationale, mais nous savons tous que la diminution systématique des moyens, notamment en matière de personnels, conduit inévitablement, à plus ou moins long terme, à l'échec.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. La question !

M. le président. Je vous remercie de bien vouloir conclure, madame la députée !

Mme Huguette Bello. C'est d'ailleurs tout le sens de la stratégie de Lisbonne dont le pilier social invite, je le rappelle, les États membres à " investir dans l'éducation et la formation. "

M. le président. Concluez, madame !

Mme Huguette Bello. Je termine, monsieur le président. Mais vous m'interrompez tout le temps ! (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Aussi, monsieur le ministre, pendant qu'il en est encore temps, nous vous demandons de suspendre vos décisions...

M. le président. Je vous remercie, madame !

Mme Huguette Bello. ...et d'agir selon un seul critère...

M. le président. La parole est à M. Xavier Darcos, ministre de l'éducation nationale. (*Protestations sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

Mme Huguette Bello. C'est de la discrimination, monsieur le président ! Vous ne m'avez pas permis de conclure mon propos ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

M. le président. Vous avez la parole, monsieur le ministre !

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Madame la députée, comme je l'ai déjà expliqué plusieurs fois ici et contrairement à ce que vous venez d'affirmer, les non-renouvellements de postes à la rentrée prochaine ne sont pas de nature à changer l'offre éducative. (*Protestations sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

M. Patrick Roy. Si !

M. le ministre de l'éducation nationale. Il n'y a rien d'absurde à établir un rapport entre le nombre de professeurs et le nombre d'élèves. Comment calculer l'offre éducative autrement ? Je le répète, même si cela ne semble pas plaire à tout le monde, nous comptons en moyenne, dans le second degré, un professeur pour 11,9 élèves, ce qui place la France parmi les pays ayant le meilleur taux d'encadrement ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*) Les cris ne changeront rien aux chiffres et vous ne m'impressionnerez pas en poussant des hurlements ! Je crois connaître quelque peu l'éducation nationale et ses chiffres ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

Contrairement à ce que vous avez dit, madame Bello, l'académie de la Réunion perdra des élèves à la rentrée prochaine. Or nous y avons maintenu le même taux d'encadrement, en compensant une partie des non-renouvellements par des heures supplémentaires, qui seront effectuées sur la base du volontariat. Nous avons déjà très largement de quoi assurer ce taux d'encadrement. Pour les élèves de l'académie de la Réunion, il n'y aura donc, à la rentrée prochaine, aucune différence en matière d'offre éducative.

En tout état de cause, c'est bien à tort que vous faites une obsession sur ces questions de postes. Ce qu'il faut, c'est parler du " dedans ", donc de l'accompagnement éducatif et de l'éducation prioritaire. Soixante-dix-sept postes seront consacrés à l'accompagnement éducatif dans l'éducation prioritaire à la Réunion. Des stages seront également proposés aux élèves en difficulté de CM1 et de CM2 avant leur entrée en sixième. C'est une autre organisation de l'école. (*Exclamations sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*) Ce que veulent les Français, les élèves, le ministre et le Gouvernement, c'est une meilleure école et non pas simplement une augmentation systématique des postes : la comparaison de notre système éducatif avec celui d'autres pays a bien montré que c'était inefficace.

(*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. André Chassaigne. C'est une argumentation fallacieuse !

Données clés

Auteur : [Mme Huguette Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 459

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 30 avril 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 30 avril 2008